

Fréj'News

La gazette de votre commune

Un avenir commun, Fréjairolles

L'édito du maire

Fréjairolles, Fréjairolles,

Je ne reviendrai pas sur l'année passée qui fut pour nous tous remplie de contraintes causées par le Covid 19. Je préfère me tourner vers l'avenir devenu plus optimiste avec une reprise de nos habitudes de vie beaucoup plus importantes à partir du 1er Juillet 2021.

Dans notre commune, les projets ont continué d'avancer, chacun aura pu voir la finalité de la sécurisation du carrefour des Chênes Verts qui aux dires des riverains rencontrés, procure l'effet escompté ; celui de ralentir tout en sécurisant l'accès Chemin de Pronquiés et l'accès du lotissement des Chênes Verts. Notre groupe scolaire et notamment la classe de maternelle a bénéficié de la mise en place d'un tableau numérique, un visiophone a été installé, et l'informatique de Madame la Directrice renouvelé.

La création du conseil municipal des jeunes avec à sa tête en qualité de Maire Rémi Ravailhe avec qui je travaille sur un de leur grand projet : le City Stade.

La journée du 5 juin, journée nationale pour l'environnement portée en partenariat avec le conseil municipal des jeunes et la ligue contre le cancer. La marche écologique a remporté un franc succès.

Cet été sera le retour du marché gourmand très plébiscité l'an dernier, reprenez les dates du 31 juillet et du 28 août 2021 dans la même configuration que celui de 2020.

Nous verrons aussi cet été, la concrétisation de Chantier Loisirs Jeunes qui donne la possibilité aux jeunes qui se sont inscrits de notre commune de s'évader trois jours à Saint Pierre de Trivisy.

La poursuite du projet complexe enfance, dont le retour de l'étude d'opportunité révèle sans équivoque la nécessité d'avoir cette structure.

Enfin, vous découvrirez dans cette gazette, un document où est positionné un de mes engagements qui est la création de référents de secteurs, devenant le lien privilégié entre vous et la commune sur votre secteur d'habitation.

L'été frappe à notre porte avec son lot de moments exquis en famille, entre amis, au bord de l'eau, en promenade ou tout simplement un peu de farniente.

Profitez en bien et prenez soin de vous.

Jérôme CASIMIR, votre maire.



Les Fréj'News

- Les cérémonies souvenirs
- New's du village
- Comptes rendus du conseil municipal
- Election départementale et régionale
- Conseil Municipal des Jeunes
- Compte rendu du CMJ
- Associations
- Evénements du village
- Résultats d'enquête
- Travaux de voirie
- Tribune libre
- liste minoritaire
- Réglementation et utilisation du domaine public
- Actualités
- Contacts mairie



Les cérémonies souvenirs



A l'occasion de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc a eu lieu le 19 Mars une cérémonie souvenir avec l'association de la FNACA et les membres de l'équipe municipale. Cette cérémonie a eu lieu à huis clos en raison du contexte sanitaire.



La cérémonie du 19 Mars



De Gauche à droite: sur la photo :

Marie Christine CABAL (première adjointe) et Monsieur le Maire déposent la gerbe de fleurs en souvenirs des anciens combattants.

Cérémonie du 8 Mai



La cérémonie du 8 Mai s'est déroulée en présence de Jérôme Casimir et de deux membres de l'équipe du conseil municipal ainsi que les représentants des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbe auprès du monument aux morts, André Molinier représentant des anciens combattants a lu le texte de la fédération des anciens combattants. Ensuite, Le Maire a pris la parole en lisant la lettre de la Ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants. La cérémonie a été très sobre quoiqu'empreinte de dignité avec une minute de silence et la Marseillaise.



New's du village



Le marché du mardi

En raison de la suppression du couvre feu, le marché du mardi retrouve ses horaires habituels.

Nous souhaitons la bienvenue à un nouvel ambulant que nous sommes heureux d'accueillir sur le marché. Avec son food truck "Lunch Wagon". Sébastien PORTAL et sa femme vous proposent sur commande de délicieux burgers, hot dogs... Une délicieuse cuisine délicate et saine vous attend.

Pensez à passer vos commandes **dès 8h30** le matin **par téléphone au 07.83.07.64.69.**



Vous souhaitez organiser des événements privés (garden party, brunch de mariage, anniversaire, repas d'entreprises). C'est possible avec Lunch Wagon,

Rendez vous sur : hey@lunchwagon.fr.



Pour les ambulants souhaitant participer aux événements de l'été : marchés gourmands le 31 juillet 2021 et 28 août 2021
Merci de contacter la mairie par mail ou par téléphone.



Comptes rendus du conseil municipal



Les comptes rendus complets du conseil municipal sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

Le conseil municipal du 25 Janvier 2021



Ordre du jour :

- Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :
- Adhésion au service commun Ressources humaines et finances
- Convention de mise à disposition du personnel
- Acquisition d'un tracteur/tondeuse, benette, broyeur d'accotements
- Acquisition de panneaux lumineux
- Mise à jour de l'acte d'acquisition terrain MOUGNE

Mise en place d'un service commun Ressources humaines et Finances, budget entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la commune de FREJAIROLLES

En application des dispositions de l'article L5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 (art. 67), qui permet à un établissement public intercommunal de créer, en dehors des compétences transférées, des services communs avec une ou plusieurs de ses communes membres, la Communauté d'Agglomération a créé le 1er janvier 2015 :

- un service commun Finances et Budget

Ce service commun, composé initialement par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et les communes de Lescure d'Albigeois et de Tersac, s'est étendu depuis aux communes de Saint-Juéry, Cunac, Castelnau de Lévis, Dénat, Cambon et Rouffiac.

- un service commun Ressources Humaines,

Ce service commun, composé initialement par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et les communes d'Albi et de Tersac, s'est étendu successivement aux communes de Saint-Juéry, Lescure, Cunac, Rouffiac, Castelnau de Lévis et Cambon.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de rejoindre les services communs Finances et Budget et Ressources Humaines à compter du 1er avril 2021, selon les modalités présentées dans le projet de convention joint à la présente délibération.

Après délibération, le conseil municipal, par 12 voix POUR : CASIMIR Jérôme, CABAL Marie-Christine, MARLOT Ludovic, GARCIA Nadine, CHAMAYOU Christian, CHRETIEN Christine, FOISSAC Lydie, FERNANDEZ Richard, CARME Nathalie, BOUDON Philippe, HERAL Nadine, GERARD Dominique,

- approuve l'adhésion aux services communs Finances-Budget et Ressources Humaines , à compter du 1er avril 2021,



Comptes rendus du conseil municipal



Convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la commune de Fréjairolles. Année 2020

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix POUR / CASIMIR Jérôme, CABAL Marie-Christine, MARLOT Ludovic, GARCIA Nadine, CHAMAYOU Christian, CHRETIEN Christine, FOISSAC Lydie, FERNANDEZ Richard, CARME Nathalie, BOUDON Philippe, HERAL Nadine, GERARD Dominique, approuve la convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la commune de Fréjairolles, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Acquisition d'un tracteur tondeuse

Monsieur Ludovic MARLOT informe le conseil municipal que le tracteur tondeuse acquis en 2018, ne donne pas satisfaction, de nombreuses pannes sont à déplorer. Il précise que le contrat de maintenance et la garantie ne sont plus en cours.

Trois fournisseurs ont été consultés : AGRICAT à REALMONT , FOURNIALS à LESCURE D'ALBIGEois, ROUQUETTE à ALBI. Deux, ont présenté une offre.

Le conseil municipal, après en avoir, délibéré, à l'unanimité des membres présents, retient la proposition d'AGRICAT pour un montant de 24 262,80 € TTC., s'engage à inscrire la dépense au budget primitif 2021.

Acquisition d'un panneau d'informations

Monsieur le maire présente au conseil municipal, trois devis pour l'acquisition d'un panneau lumineux, d'informations municipales.

Après délibération, le conseil municipal, par 12 voix POUR : CASIMIR Jérôme, CABAL Marie-Christine, MARLOT Ludovic, GARCIA Nadine, CHAMAYOU Christian, CHRETIEN Christine, FOISSAC Lydie, FERNANDEZ Richard, CARME Nathalie, BOUDON Philippe, HERAL Nadine, GERARD Dominique, retient le devis d'Elan Cité au montant total TTC de 10 164.90 €, charge monsieur le maire de solliciter une subvention auprès de la Préfecture, au titre de la DETR, à 50 % soit 4 235.37 €, approuve le plan de financement comme suit :

- Montant des travaux 8 470.75 € HT 10 164.90 € TTC
- DETR 50 % 4 235.37 €
- Fonds propres de la commune : 5 929.53 €

Le conseil municipal s'engage à inscrire la dépense au budget primitif 2021, dans les caractéristiques du plan de financement cité ci-dessus, autorise monsieur le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération, dit que, dans le cas où la subvention serait inférieure au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la mairie.

Mise en place d'un radar pédagogique

Proposition de mise en place d'un radar pédagogique en amont du carrefour des chênes verts. Ce radar peut être déplacé. Son coût est de 2 628 €. Si la vitesse diminue suite aux travaux de sécurisation, il pourra être installé ailleurs. Vote :15



Comptes rendus du conseil municipal



Mise en place d'un feu déclenchant devant l'école

Monsieur le maire propose l'installation d'un feu déclenchant à chaque passage de véhicules, à fixer, sur le poteau actuellement en place, devant l'école.

Vote contre : Philippe BOUDON, Nathalie CARME, Christian CHAMAYOU, Mohamed BOUMEDIENNE
Pour : Jérôme CASIMIR, Nadine GARCIA, Ludovic MARLOT, Christine CHRETIEN, Lydie FOISSAC, Dominique GERARD, FERNANDEZ Richard, Benoît MARQUES

Il est décidé d'attendre l'installation d'un feu provisoire.

Mise à jour de l'acte d'acquisition des parcelles AX 65 et AX 66

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il convient de régulariser le dossier d'acquisition des parcelles AX 65 ET AX 66 appartenant à monsieur MOUGNÉ.

Il indique :

Qu'aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2016, le Conseil municipal avait accepté l'intégration dans le domaine des parcelles AX n°65 et AX n°66.

Qu'au cours des échanges ayant précédé cette délibération, il avait été prévu qu'aucun prix ne serait versé au propriétaire desdites parcelles à savoir Monsieur André MOUGNÉ

En conséquence, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise monsieur le Maire à acquérir pour le compte de la commune, lesdites parcelles AX 65 et 66 pour un prix de 1 € symbolique de monsieur André MOUGNÉ demeurant à Fréjairolles 11 route d'Albi, et ratifie, en conséquence, l'acte reçu par Maître DUMONS, le 17 Décembre 2020.





Le conseil municipal du 14 Avril 2021



Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du précédent conseil municipal
- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation du résultat de la section de fonctionnement
- Budget primitif 2021
- Vote des taxes locales
- Acquisition de deux auto-laveuses
- SPL Pôle funéraire public de l'Albigeois : modification des statuts
- Ligue contre le cancer : espace sans tabac
- Modification du bail, cabinet d'ostéopathie
- Intégration dans le domaine public de l'impasse côte rouge

Compte de gestion 2020, compte administratif 2020, affectation du résultat de la section de fonctionnement

Rapporteur : Madame Marie-Christine CABAL,

Il est remis à chaque élu un dossier des propositions au budget primitif. 2020 comprenant les dépenses et les recettes de fonctionnement, l'état de la dette, le détail des subventions variées aux associations, l'état des contributions et les dépenses et les recettes d'investissement.

Approbation du budget primitif 2021

- Considérant l'approbation du compte de gestion 2020, les propositions du compte administratif 2020, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les compte administratif 2020.

Le bilan s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
619 472.61 €	690 365.24 €
Excédent : 70 892.63 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
77 034 €	60 811.56 €
Déficit : 16 222.44 €	



Comptes rendus du conseil municipal



Approbation du budget primitif 2021.

-Considérant l'approbation du compte de gestion 2020, les propositions du compte administratif 2020, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif 2020.

Ce budget est voté le 14 avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été élaboré par la commission des finances, le 2 avril dernier.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement représentent 1 115 820 €, réparties comme suit :

Charges à caractère général	508 234 €
(Fournitures eau, électricité téléphone, écoles, entretien bâtiments, terrains, matériel roulant, transports élèves, activités périscolaires).	
Charges de personnel	359 405 €
Attribution de compensation (C2A)	99 838 €
Autres charges (indemnités élus/cotisations/subventions)	89 554 €
Remboursement intérêts d'emprunt	17 436 €
Reprise de concession au cimetière	200 €
Amortissements	19 153 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement représentent 1 115 820 €, réparties comme suit :

Remboursement sur salaires	3 000 €
Produits des services	70 100 €
Impôts et taxes	448 071 €
Dotations subventions de l'Etat	139 359 €
Autres produits (Location salle, loyers)	9 675 €
Produits financiers (dette récupérable C2A)	28 100 €
Produits exceptionnels (remboursement sinistres par assurance)	14 300.57 €
Excédents de fonctionnement reportés	399 514.43 €

La dotation forfaitaire, recette de fonctionnement, versée par l'Etat, a encore été diminuée :

2021	: 87 648 €
2020	: 89 045 €
2019	: 90 369 €
2018	: 91 209 €
2017	: 92 152 €
2016	: 98 857 €
2015	: 110 050 €

Les taxes fiscales

A partir de ce 1er janvier, la mairie ne percevra plus le produit de la taxe d'habitation. Elle sera néanmoins compensée de cette perte en bénéficiant du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties voté par le Conseil départemental, l'an passé. La commune, en situation de sur compensation, perçoit à ce titre 92 654 € qui lui seront retirés pour en faire bénéficier les mairies qui se retrouveraient en sous compensation.



Comptes rendus du conseil municipal



La section d'investissement

Généralités

Le budget d'investissement est lié aux projets de la commune à moyen ou long terme. Sont concernées des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel, des constructions de bâtiments, d'infrastructures, acquisition de mobilier, matériel ou terrain.

Les investissements contribuent à accroître le patrimoine des biens communaux. La part capital du remboursement de la dette figure aussi en dépenses d'investissement.

Deux types de recettes existent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les autorisations d'urbanisme (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus. Ces subventions peuvent être attribuées par le Département, la Région, l'Etat.

Les données synthétiques du budget - Récapitulation

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 115 820 €	1 115 820 € dont 399 514.43 € d'excédents antérieurs reportés
Investissement	368 471 €	368 471 € dont 175 620.63 € d'excédents antérieurs reportés

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Vote des taux des taxes directes locales 2021

La loi de finances pour 2018 a institué un dégrèvement de la taxe d'habitation afférente à la résidence principale (TH) pour 80% des ménages les plus modestes. La loi de finances 2020 met en œuvre sa suppression définitive en 2023 pour l'ensemble des contribuables. Elle prévoit également les modalités de sa compensation financière pour les collectivités locales.

A partir de 2021, les communes ne percevront plus la taxe d'habitation, elles bénéficieront à la place du produit de taxe foncière sur les propriétés bâties qui revenait précédemment au département.

Pour la plupart des communes, le produit de la taxe foncière départementale ne correspondra pas à celui de la taxe d'habitation supprimée. Pour éviter que des communes soient « surcompensées » et d'autres « sous-compensées », le gouvernement a créé un coefficient correcteur afin d'assurer la neutralité du dispositif : inférieur à 1 pour les communes « sur-compensées » et supérieur à 1 pour les communes « sous-compensées ».

La commune de FREJAIROLLES est surcompensée, le coefficient est de 0.80601. Un prélèvement sera donc effectué sur son produit fiscal - 92 654 €. Le nouveau taux de taxe foncière sur les propriétés bâties correspond donc à l'addition du taux communal 2020 et du taux départemental 2020.

Pour la commune, le taux de référence 2020 est de 49.26% (taux communal 2020 : 19.35% + taux départemental 2020 : 29,91%).

La commission municipale des finances s'est réunie le 2 avril 2021 pour étudier les taux d'imposition des deux taxes locales à appliquer en 2021. Monsieur le maire et madame l'adjointe aux finances ont proposé de ne pas augmenter les taxes, considérant que la population a été impactée économiquement et financièrement par l'épidémie de la COVID.



Comptes rendus du conseil municipal



La commission a donné un avis favorable à cette proposition.

-Vu l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales,

-Vu l'avis favorable de la commission des finances du 2/04/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, considérant la notification des bases fiscales 2021, soit :

Bases taxes foncières bâties : 969 000 €, bases taxes foncières non bâties : 43 300

- VOTE les taux des taxes locales pour l'année 2021, sans augmentation, tels que définis ci-dessous

	Taux de référence 2021	Taux voté 2021
Foncier Bâti	49.26 %	49,26%
Foncier non Bâti (taux communal)	79.44 %	79.44 %

Approbation du budget primitif 2021.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve le budget primitif 2021.

Acquisition de deux auto-laveuses.

Considérant qu'il serait utile d'acquérir deux auto laveuses, une pour l'entretien des écoles, une pour la salle polyvalente, monsieur Ludovic MARLOT propose 2 devis. Pour l'achat, après avoir délibéré , le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le devis de deux auto-laveuses Karcher BR35 et Karsher 45 au prix de 7 320 € HT et 8 784 € TTC.

SPL POLE FUNÉRAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS : Augmentation du capital social et modification des statuts.

La Commune de FREJAIROLLES est actionnaire de la SPL POLE FUNÉRAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS dont l'objet social est :

- la crémation
- le service extérieur des pompes funèbres
- toutes activités accessoires autorisées.

Et dont le capital est de 800.000 euros, divisé en 8.000 actions de 100 euros chacune réparties entre plusieurs communes actionnaires.

Au cours de l'année 2016, la société anonyme initialement à conseil d'administration a été transformée en société dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance, chaque commune actionnaire ayant préalablement délibéré en faveur de cette modification.

L'activité de la société concerne principalement l'exploitation du crématorium d'Albi et le service des pompes funèbres sur l'ensemble des communes actionnaires de la société.

Des discussions qui ont pu avoir lieu entre les représentants de la SPL et ceux de la Communauté de communes SOR et AGOUT, il ressort une volonté commune de créer un crématorium sur le territoire de cette dernière dont la gestion serait confiée à la SPL par la mise en place d'un contrat de délégation de service public.

La Commune de FREJAIROLLES, en sa qualité d'actionnaire de la SPL est favorable à cet objectif de développement conforme à l'intérêt général dès lors qu'il permet de répondre, plus largement, aux demandes des familles des territoires concernés.



Comptes rendus du conseil municipal



Espaces sans tabac

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un représentant du comité départemental de la ligue nationale contre le cancer. Cette ligue lutte au moyen d'action, d'information, de prévention et promotion du dépistage afin de limiter la maladie.

L'instauration d'espaces sans tabac est un instrument d'action à disposition des communes pour participer à cette lutte contre le tabac efficacement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents autorise monsieur le maire à signer la convention de partenariat entre la commune et la ligue contre le cancer visant à dénormaliser le tabac, dit que les espaces sans tabac sur la commune de Fréjairolles seront situés devant les écoles, l'aire de jeux, de skate, le parcours vélo à bosses.

Participation de l'employeur à la cotisation pour le risque Prévoyance des agents.

Par délibération du 19 octobre 2015, le conseil municipal avait attribué à chaque agent une participation financière de 5 € par mois et par agent, au prorata du temps de travail effectué, au bénéfice du régime de base du risque Prévoyance, souscrit avec COLLECTEAM.

Il s'agit de permettre aux agents titulaires, en arrêt maladie de bénéficier d'un maintien du salaire à hauteur de 95 % à compter du 90^{ième} jour d'arrêt de travail. D'autres options sont proposées : option 1 décès, perte totale et irréversible d'autonomie, option 1 bis Rente éducation, option 2 perte de retraite suite à une invalidité (0.40%). Les agents sont libres de choisir ou non ces prestations.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, fixe à 10 € par mois et par agent, au prorata du temps de travail effectué, la participation de la commune à la cotisation du régime de base du risque Prévoyance (maintien de salaire) souscrit avec COLLECTEAM- ALLIANZ, dit que cette participation sera effective à compter du 01/06/2021.

Contrat de location du local municipal

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le contrat de bail du local municipal, situé au 4 route d'Albi, bât.D, dont le locataire est monsieur Cédric LEBLANC, ostéopathe, s'est achevé. Ce contrat était un contrat de type provisoire.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte de renouveler le dit bail à Cédric LEBLANC, pour une durée de 3 ans, autorise monsieur le maire à signer le contrat de bail ci-joint, fixe le loyer à 252 € mensuel, dit que le montant du loyer reste inchangé.



Comptes rendus du conseil municipal



Demande d'intégration de l'impasse côte rouge dans le domaine public communal

Par courrier du 21 janvier 2021, monsieur SUC Serge, lotisseur ainsi que les différents propriétaires du lotissement situé impasse côte rouge, ont formulé une demande de rétrocession de la voirie et des espaces verts du dit lotissement à la commune de FREJAIROLLES, en vue de son intégration dans le domaine public communal.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que cette même demande avait été déjà formulée en avril 2019 et avait été suivie d'un refus par la précédente mandature, considérant la structure de la chaussée non bloquée, côté fossé, côté accotement et aux aqueducs.

A ce jour, le lotisseur indique qu'il a fait réaliser des travaux de curage de fossé et le goudronnage de la voie.

Consulté le service maîtrise d'ouvrage, étude et programmation Travaux de la communauté d'agglomération de l'albigeois a fait un état des lieux et a rendu son rapport.

Le service de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, gestionnaire de la voirie donne un avis défavorable à l'intégration de cette voie.

Considérant que l'état de l'accotement et du fossé est identique à celui d'avril 2019,

Le conseil municipal après en avoir délibéré émet un avis défavorable à la demande d'intégration dans le domaine public de la voirie et des espaces verts de l'impasse côte rouge.



Election départementale et régionale



Les résultats

Le 20 Juin 2021 a eu lieu le premier tour des élections départementale et régionale,

Au niveau national, selon les chiffres du ministère de l'intérieur, le taux de participation définitif pour le premier tour a été de 33.32% pour les élections départementales 2021 et de 33.26% pour les élections régionales 2021. Le taux d'abstention au 1er tour des élections régionales a été de 66.10% en 2021, taux le plus élevé depuis 2004.

Fréjairolles
1135 inscrits
493 votants (43.44%)
642 abstentions (56.56%)
466 votes exprimés (41.06%)



■ Résultats du tour n°1

Participation : **43.96 %**










	% voix commune	% voix canton
M. DONNEZ David et Mme MALROUX Marie-Claire <i>Binôme Divers gauche</i> 	59.28 % 265 vote(s)	64.89% 2 987 vote(s)
Mme CAYSSIALS Capucine-Marie et M. GAUBERT Max <i>Binôme Rassemblement National</i> 	22.37 % 100 vote(s)	21.31% 981 vote(s)
Mme GAUCI Christine et M. KOWALCZYK David <i>Binôme écologiste</i> 	18.34 % 82 vote(s)	13.8% 635 vote(s)
Votes nuls 	10.42% 52 vote(s)	3.34% 163 vote(s)



Election départementale et régionale



TOUR 1

Tête de liste Liste	% des voix	Voix
 Mme Carole DELGA (Liste d'union à gauche avec des écologiste) L'Occitanie en Commun avec Carole DELGA	36,27%	169
 M. Vincent TERRAIL-NOVÈS (Liste d'union au centre) Nouvel Elan pour l'Occitanie	22,32%	104
 M. Jean-Paul GARRAUD (Rassemblement National) Rassembler l'Occitanie	16,74%	78
 M. Antoine MAURICE (Liste écologiste) L'Occitanie Naturellement	8,80%	41
 M. Aurélien PRADIÉ (Liste d'union à droite) Du courage pour l'Occitanie!	8,37%	39
 Mme Myriam MARTIN (La France insoumise) Occitanie populaire	4,08%	19
 Mme Malena ADRADA (Liste d'extrême-gauche) Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs	2,15%	10
 M. Jean-Luc DAVEZAC (Liste régionaliste) Bastir Occitanie	1,29%	6
 M. Anthony LE BOURSICAUD (Liste divers) Union Essentielle	0,00%	0

Le 20 Juin 2021, au premier tour des régionales 493 votants se sont présentés aux urnes à Fréjairolles. Le taux de participation a été de 43.44% avec un taux d'abstention de 56.56% et 5.48% de votes nuls.

Le 27 Juin 2021 au deuxième tour de l'élection régionale, 468 votants (soit 5.34% de moins qu'au premier tour).

Le taux de participation a été de 41.20% avec un taux d'abstention de 58.80% et 7.26% de votes nuls.

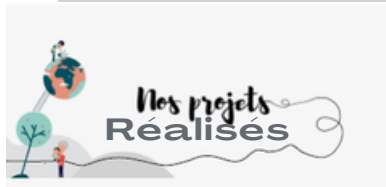
TOUR 2

Tête de liste Liste	% des voix	Voix
 Mme Carole DELGA (Liste d'union à gauche avec des écologiste) L'Occitanie en Commun avec Carole DELGA	61,75%	268
 M. Jean-Paul GARRAUD (Rassemblement National) Rassembler l'Occitanie	20,74%	90
 M. Aurélien PRADIÉ (Liste d'union à droite) Du courage pour l'Occitanie!	17,51%	76





L'édito du Maire du Conseil Municipal des Jeunes



Marche
écologique



Dernières nouvelles du conseil municipal des jeunes.

C'est avec un peu de retenue que nous avons assisté le 6 mars 2021 à notre premier conseil municipal des jeunes.

Au fil des conseils, nous prenons nos marques et avançons dans la mise en place de nos projets.

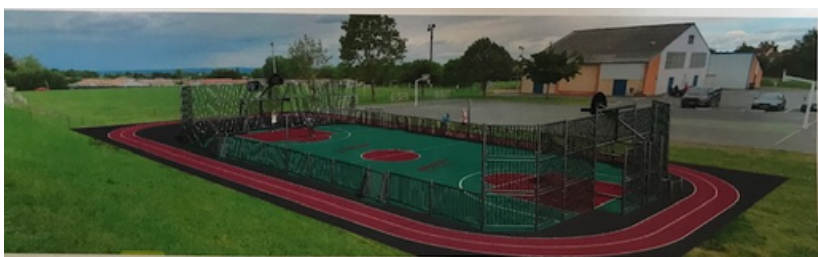
Samedi 5 juin 2021, nous avons participé à la création de zones sans tabac et réalisé une marche écologique. Celle-ci a permis de ramasser environ 62 kgs de déchets qui polluaient notre commune.

Nous en profitons pour remercier tous les participants ; en particulier les membres de l'association de chasse de Fréjairolles qui se sont associés spontanément à cet événement et Sylvie de l'épicerie qui nous a offert des friandises.

*A très vite pour d'autres manifestations.
Bonnes vacances à tous.*

Rémy Ravailhe (mairie des enfants de Fréjairolles) et les membres du conseil municipal des jeunes

Le Maire Rémi Ravailhe et son équipe du Conseil Municipal Jeunes portent actuellement un projet important : le projet d'opportunité de voir l'installation d'un city stade à savoir un terrain multisports à côté de la salle polyvalente



Autre projet : un concours de dessin est prévu lors du marché gourmand de cet été.



Compte rendu du conseil municipal des Jeunes



Le conseil municipal des jeunes du 10 Avril 2021

Retour sur les projets qui ont été proposés le 6 mars

- Planter un arbre, il va peut-être falloir le faire en comité restreint à cause du COVID car l'arbre ne peut plus attendre il devient urgent de le planter.
- Créer des secteurs sans tabac en partenariat avec la ligue contre le cancer, une convention va être proposée au conseil municipal du mercredi 14 avril.

Trois projets proposés par les jeunes :

- La création d'un City stade, le Maire a pris des informations depuis le dernier conseil, le projet pourrait être financé à 80 %. Dans ce cas le projet est réalisable, le Maire ne s'y oppose pas. A partir de là il faut faire établir des devis (au moins deux) et avec l'aide de Rémy comparer les équipements proposés et faire des choix. Envisager d'ajouter une piste d'athlétisme qui servira aussi pour l'école lors des activités sportives.

- Une marche écologique l'objectif étant de ramasser les déchets et d'inclure d'autres jeunes de l'école dans cette démarche ainsi que des parents.

La date du 1 mai a été retenue pour ce projet le 6 Mars mais à cause du Confinement nous sommes obligés de la changer.

Nouvelle date retenue : le 5 Juin 2021

En ce qui concerne ce projet le Maire nous informe qu'il peut avoir 10 cannes, des gants, des sacs de ramassage de déchets et une bascule à titre gratuit de par la communauté des communes le service gestion des déchets.

- Un concours de dessin pour enfants et adolescents sur le thème de la nature qui donnera lieu à une exposition lors du marché de pays de l'été est envisagé, il est demandé aux jeunes de réfléchir à comment le mettre en place.

- Le 5 juin lors de la journée marche écologique nous proposons de mettre en place les panneaux d'interdiction de fumer au skate Parc, à l'aire de jeux et devant l'école.



Associations



Association des bouchons d'Amour



Une nouvelle association a été créée à Fréjairolles : "Les bouchons d'Amour". Le bureau de l'association est composée de 3 membres actifs : Laurence SERAN (présidente), Géraldine CAYRON (secrétaire) et Dominique CAYRON (trésorier). Cette association a pour but de collecter, acheminer, trier, expédier, les bouchons en plastique vers un recycleur ou une entreprise de recyclage en vue de contribuer à l'acquisition de matériel pour personnes handicapées (fauteuil roulant, matériel handisport...). Alors, conservez les bouchons, et ramenez les auprès d'un point de collecte sur Fréjairolles soit à la Mairie, soit à l'école. Un bac de récupération vous y attend et est à votre disposition.



Pétanque Tu tires, ou tu pointes

Le club de pétanque de Fréjairolles vous informe que les concours débuteront :

- le vendredi 2 Juillet 2021
- le mardi 6 juillet 2021 pour les enfants et les gens de la commune : (concours à la mélé)

Inscriptions au boulodrome à partir de 20h30 tous les mardis et vendredis de l'été.

Jet du but à 21h

L'ensemble du bureau de l'association de pétanque de Fréjairolles vous attend nombreux afin de passer un moment convivial.



Association communale de chasse de Fréjairolles



Au vu des conditions sanitaires exceptionnelles, l'assemblée générale n'a pas pu se tenir normalement. Un courrier a été envoyé à tous les adhérents de l'association avec le compte rendu moral et financier. L'approbation des comptes et du compte rendu moral c'est fait par S.M.S. Un nouveau bureau a été élu mêlant jeunesse et expérience

Président : Alexandre Galonnier Vice président : Nicolas Bouloc

Secrétaire : Jean Marie Causé Trésorier : Baptiste Perez

Administrateurs : Alain Terral, Julien Terral, Albert Sarman, Raymond Portal, Christian Cuq, Benoît Vayssettes, Jean Pierre Fabres, Julien Lavergne

En espérant vous retrouver très vite lors de nos événements futurs.



Associations



Fréjairollenfleurs



La jeune association de bénévoles FRÉJAIROLLENFLEURS a été très active en ce début d'année 2021. Après le fleurissement de la place, tulipes et narcisses du printemps, les jardinières ont été préparées - pour avoir de belles compositions estivales- surtout avec des boutures et des plants issus de semis que chaque bénévole a fournis. Avec la place et l'entrée de mairie d'autres sites sont en cours de fleurissement : l'espace entre la croix de l'église et le puits du presbytère (photo1), l'escalier du cimetière, la plate-bande de roche basaltique devant l'école (photo2). D'autres espaces sont en projet et certains comme celui de la vierge seront enrichis de nouvelles plantes. L'été s'annonce sec, nous allons nous organiser pour l'arrosage et nous sollicitons les bonnes volontés pour nous aider. N'hésitez pas à nous rejoindre et à donner vos idées, à rajouter plantes, jardinière près de chez vous pour que le fleurissement prenne de l'ampleur !

Contact : la présidente Anabelle REYNES - N° tél : 06 47 83 43 55

Mèl : anabellereynes@gmail.com



Associations



L'été arrive et il est déjà temps pour l'association gymnastique volontaire de Fréjairolles de faire le bilan de la saison 20/21. En octobre, avec l'aide de la mairie qui nous a rouvert les portes de la salle polyvalente, nous avons voulu croire à une reprise. Elle fut malheureusement de courte durée ! Grâce aux aides de l'État, au soutien de la fédération et des adhérents nous avons pu maintenir le cap durant l'arrêt des activités.



Gymnastique volontaire



A partir du 26 avril certains irréductibles ont pu reprendre les cours proposés en extérieur 😊 quand la météo l'a permis !!

Nous nous sommes dit au revoir jeudi 24 juin autour d'un pique-nique bien sympathique et quelques pas de danse. Nous espérons que la reprise sera possible en septembre, nous restons mobilisés et donnons dès à présent rendez-vous à toutes les personnes qui ont envie de bouger dans la bonne humeur.



Associations



Comité des fêtes



Le comité des fêtes de fréjairolles s'est réuni le 25 juin pour son assemblée générale ordinaire. Voyant tous les événements programmés annulés au fil du temps, les membres du comité ne s'étaient pas réunis depuis le début de la pandémie en mars 2020. Cette période sans repas ni fêtes nous a paru une éternité. Il est clair que nous souhaitons reprendre une vie normale où, joie, bonne humeur et convivialité seront partagés avec tous nos fidèles FESTAYRES.



Pour repartir sur une bonne dynamique le bureau a été renouvelé en majeure partie :

- Yannick CARLET président - Valérie FABRE adjoint
- Anthony BRU trésorier - Cédric MODENATO adjoint
- Martin MAYNADIER secrétaire - Aymeric CHAUBARD adjoint

Nous espérons vous donner rendez-vous en novembre pour notre bal d'hiver.

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres et souhaitons rappeler que notre association accueille aujourd'hui plusieurs générations.

Les portes sont toujours ouvertes pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Que tu es 16, 40, 60 ou 90 ans il y a une place pour toi !





Badminton

Retour des volants pour 2021/2022 !

La pandémie nous à contraint à un arrêt forcé de notre activité durant une longue période.

Désormais, nous pouvons programmer la future rentrée des volants de Fréjairolles ! Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir de nouveau à partir de lundi 6 septembre à 20h30 à la salle polyvalente de Fréjairolles.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les niveaux de joueurs à partir de 16 ans pour un tarif de 45€ par personnes et de 80€ pour les couples.

Les entrainements se dérouleront dans une ambiance conviviale sous le signe du loisir tous les lundis et mercredis soirs.

Soyez nombreux(ses) et en pleine forme pour partager avec nous le plaisir du sport !



N'hésitez pas à nous contacter pour des informations complémentaires par mail à l'adresse suivante : frejairollesbad@gmail.com ou auprès de Corinne BERNADOU (présidente) au 06-75-48-84-10.



Associations



Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves de Fréjairolles (APE) a pour but de créer du lien entre les parents, les élèves et les enseignants.

L'objectif est de favoriser la réalisation des projets pour les enfants scolarisés à l'école de Fréjairolles.



Au cours de l'année scolaire 2020-2021, malgré le contexte particulier que nous avons connu, l'APE a organisé plusieurs actions comme la vente de citrouilles, de sapins, de chocolats de Noël & de Pâques, d'objets personnalisés, de Madeleines Bijou, de Jus de pommes et de raisins locaux, ainsi que l'organisation d'une tombola.

Nous tenons à remercier les Fréjairollaises et Fréjairollais pour leur grande participation à la vente des Madeleines Bijou qui a rencontré un vif succès.

Nous avons pu offrir lors des fêtes de Noël, un goûter et un livre pour tous les élèves ainsi qu'une enveloppe de 100 € pour chaque classe.

L'APE a également financé la cotisation USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) d'un montant de 585 €.

L'APE a offert, grâce aux bénéficiaires de cette année, aux élèves de l'Ecole Maternelle et Primaire de Fréjairolles des équipements sportifs (Ballons de foot, de rugby, de handball, kit d'équilibre baby Gym, Jalon de sport, Sifflets, Volants de badminton, Kit Cardiogoal...) pour un montant de 1000€.

L'APE a terminé l'année scolaire sur une note très positive grâce à la grande tombola de l'été que nous avons organisée et qui a connu une forte participation.

Un grand merci aux enseignants et le personnel de l'école, les membres de l'APE, les parents et enfants ainsi qu'à la Mairie d'avoir toujours répondu présent sans qui, nos actions n'auraient pu être réalisées dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été et de Bonnes Vacances !



Evénements du village



Journée du
5 juin 2021



Dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement, le samedi 5 juin 2021 a été organisé par le Conseil Municipal des Jeunes en partenariat avec la ligue contre le cancer, la création d'espaces "sans tabac". Après un pot d'accueil, un discours de Monsieur Le Maire et des membres de l'association de la ligue contre le cancer, Le Conseil Municipal des Jeunes, aidé techniquement de Joel Mignet, ont peint et délimité à la peinture jaune les "espaces sans tabac". Un "espace sans tabac" a été placé devant les écoles primaires et maternelles, à l'aire de jeux, ainsi qu'au skate park.



Evénements du village



Devant l'école



Au skate park



A l'aire de jeux



Evénements du village



Marche écologique



Après s'être restauré autour d'une auberge espagnole, et les grillades de Chevreuil offertes par l'association de Chasse, Nous tenons à remercier l'association de Chasse pour sa présence lors de cette journée sur l'environnement. A 14 heures, la journée du 5 juin, toujours à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes s'est poursuivie par une marche écologique sur divers secteurs du village, le centre du village, le stade, le skate park, le boulodrome, le tour du Pic et le chemin de Salan, Le chemin de Sarromas, la teulière et chemin de Montfraix, le Chemin de la Gagne...Des groupes ont été constitués, équipés de gants, sacs, pinces et gilets jaunes. Chaque équipe est partie à la collecte de déchets divers dans et autour de Fréjairolles. Nous tenons à remercier la communauté d'agglomération qui nous a prêté du matériel : pinces, balance... Cette marche écologique a permis à chacun petits et grands, de réaliser un geste citoyen.



Des équipes très motivées sont parties pendant deux heures à la recherche de déchets et soucieuses de respecter le tri des déchets ; recyclage ou tout venant.



Evénements du village



Les résultats de la marche écologique



62 kgs



Les équipes ont rapporté de leur marche écologique 62 kgs de déchets de toutes sortes (canettes, plastiques, paquets de cigarettes, mégots, candélabres, pots de fleurs, enjoliveurs...) en deux heures.

Ces 62 kgs se répartissent comme suit :

- Centre du village, stade, boulodrome, skate park = 4.74 kgs
- Tour du Pic - chemin de salan = 8 kgs
- Bords de route - Chemin de la Gagne = 39.28 kgs
- Chemin de Sarromas, la Teulière, chemin de Montfrais... = 10.82 kgs

**Poursuivez au quotidien
cet effort citoyen
pour avoir un territoire propre.
Respectez l'environnement.**



Résultats d'enquête



Le futur projet du complexe enfance

Lors de la campagne électorale, Jérôme CASIMIR a émis le projet de la création d'un complexe enfance. En ce premier trimestre, Monsieur Le maire par rapport à ce futur projet a souhaité mener une concertation citoyenne. A ce titre, une enquête a été diffusée auprès des fréjairollais et fréjairollaises concernant une étude d'opportunité pour un complexe enfance. Pour valider l'opportunité de ce futur complexe enfance, l'enquête a été proposée sur trois thématiques concernant l'opportunité d'une cantine scolaire, d'un accueil de Loisirs Sans Hébergement, et d'une micro-crèche.

Les résultats de l'étude d'opportunité



Pour cette enquête d'opportunité, 600 familles ont été consultées dont 70 familles avec 1 ou plusieurs enfants scolarisés sur la commune, 54 familles concernées par 1 ou plusieurs thèmes de l'étude. Les familles ont pu répondre à l'étude sur plusieurs des thématiques.



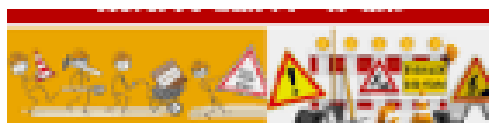
55 : C'est le nombre de retours de questionnaires obtenus suite à l'administration de l'étude auprès des familles.



38 relatives à la « Petite enfance »



46 relatives à l'« Accueil de Loisirs Sans Hébergement » (ALSH)



44 relatives au « Chantier Loisirs Jeunes »



Résultats d'enquête



Le profil des sondés

Ont répondu majoritairement à l'étude d'opportunité :

- des Fréjairollais (93%)
- des femmes (89%)
- des 25/34 ans (45%)
- des employés ou ouvriers (65 %)
- des familles composées de 2 adultes et 2 enfants (43 %)



Synthèse des 3 thématiques



Thème 1 Petite enfance



- 18% des personnes interrogées attendent un heureux événement.
- 50% ont des besoins réguliers de garde et 27% des besoins irréguliers.
- 56% satisfaits du mode qu'ils utilisent à ce jour mais 60% ont rencontré de grandes difficultés pour trouver un mode de garde adapté.
- 67% fréquenteraient régulièrement et 58% laisseraient leurs enfants plus de 30 heures par semaine en cas d'ouverture d'une crèche/micro-crèche .
- 66% des personnes interrogées souhaitent être tenues informées de l'ouverture de cette structure.

47% ont un besoin ponctuel de garde et 37 % ont un besoin régulier.

Beaucoup s'organisent comme ils peuvent

38,1% utilisent les infrastructures des communes voisines comme mode de garde.

50% trouvent peu suffisants les modes de gardes.

54% souhaitent l'ouverture de ce style de mode de garde et 73% disent que leurs enfants le fréquenteront tous les jours.

50% souhaitent que la gestion soit faite par la collectivité.

96% souhaitent être informés de l'avancée du projet « Complexe enfance »

Thème 2 Accueil de Loisirs Sans Hébergement



46% connaissent le chantier loisirs jeunes.

42% souhaitent inscrire leur adolescent et 42% l'envisageraient.

Période souhaitée : en période estivale (24%), pendant les vacances scolaires inter-périodes (46%) , régulièrement (30%).

Thème 3 Chantier Loisirs Jeunes



Travaux de voirie



Réalisés



Financements



La première portion des travaux de réhabilitation des conduites d'eau s'achèvent au sein du village et se poursuivent sur une seconde tranche Chemin de Salan. Les travaux se poursuivent.

Le Carrefour du lotissement des Chênes Verts a été aménagé ce qui permet de sécuriser l'entrée du lotissement et la sortie de Pronquiès. Cet aménagement fait remarquer grâce à la mise en place de chicanes, un ralentissement des véhicules.



Tribune libre Groupe minoritaire



Après une période très particulière, nous nous réjouissons de retrouver le chemin vers plus de lien social !

Nous profitons de cette tribune pour souhaiter la bienvenue au Conseil Municipal Jeunes. Les enfants ont émis le souhait d'avoir un city stade à Fréjairolles. Nous avons voté pour dans la mesure où M. le Maire nous a indiqué qu'il serait financé à 80% par des subventions, le premier devis s'élevant à 70 000€.

Concernant le complexe enfance, la Mairie n'a reçu que 55 réponses à son enquête sur l'ensemble de la commune, dont 53% d'avis favorables. Compte tenu de l'importance d'un tel projet (estimé par M. le Maire à environ 800 000€), et du peu de retour, nous avons demandé des précisions sur son coût réel et son financement.

Afin de bien vivre à Fréjairolles, veillons à nous respecter et à respecter notre environnement. En effet, nous avons relayé à M. le Maire la présence de feux au sein du lotissement en construction, ainsi que des nuisances sonores dans certains lotissements.

Enfin nous tenons à préciser que nous travaillons en bonne intelligence avec M. le Maire. Nous votons pour les idées qui vont dans le bon sens pour notre commune, et ne sommes pas dans une opposition systématique. Cependant nous regrettons de n'être quasiment jamais conviés aux différentes réunions qui ont lieu en Mairie. Rappelons-nous que 49,71% des votants de notre village nous ont fait confiance et ont adhéré à nos idées.

Au plaisir d'échanger avec vous,

Mohamed Boumédiène, Caroline Cantié, Benoît Marques, élus « Fréjairolles, notre village »
+ d'infos sur Facebook



Réglementation et utilisation du domaine public



Règles du bien vivre ensemble



Circulation dans les lotissements

Respectez les résidents d'un lotissement, pensez à la présence d'enfants dans le lotissement et donc surveillez votre vitesse.

- La vitesse de tous les véhicules dans les lotissements est limitée à 30 km/h maximum.
- Merci donc de ralentir votre vitesse à l'arrivée et dans un lotissement.



Dans tous les lotissements, il y a la présence d'enfants, donc merci de ralentir et d'adapter votre vitesse et votre vigilance.



Circulation dans les chemins ou champs du domaine public

Il est interdit de circuler avec des engins à moteurs sur les chemins ruraux d'une commune notamment à Fréjairolles sur le chemin de la Gaugne ainsi que sur des lieux du domaine public. De plus, la circulation en vélo sur les terres cultivées est strictement interdite. Merci de respecter l'environnement.





Evénements à venir

Le chantier loisirs jeunes, c'est quoi?

Ce chantier va donner l'occasion à une dizaine d'adolescents de participer à un projet collectif d'apprentissage à la citoyenneté au sein du village : réhabilitation du skate park, travaux de peintures, travaux d'intérêt général et de bien vivre ensemble.



En échange d'une participation bénévole, le groupe d'adolescents va partir du 26 au 28 juillet 2021 pour trois jours de vacances à Saint Pierre de Trivisy.



Cet été, du 19 au 23 juillet 2021 a lieu le premier chantier loisirs jeunes, réservé aux 14 - 17 ans proposé par la mairie et encadré en outre par Joel MIGNET (agent technique) et Aurélie GARCIA (animatrice).



Cet été aura lieu la deuxième édition du marché gourmand à Fréjairolles. Cette année, deux marchés gourmands auront lieu :

- le 31 juillet 2021
- le 28 Aout 2021.



Comme l'an dernier, de nombreux artisans, et ambulants locaux vous proposeront de déguster leurs spécialités en entrées, plats et desserts.

Le 28 Aout, aura lieu également la Fête des Associations où cet événement sera l'occasion aux associations fréjairollaises de présenter leur programme et leurs conditions d'inscription.

Ce même jour, aura lieu le vote du meilleur dessin du concours du Conseil Municipal des Jeunes.



Contacts mairie



Les permanences mairies



Pour rencontrer Monsieur le Maire sur rendez-vous au 06.30.06.08.03

Le lundi de 14h00 à 17h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi de 14h00 à 17h00

Pour rencontrer les adjoints sur rendez-vous :

Première adjointe
Marie-Christine CABAL
06.48.60.76.89

Le jeudi matin

Deuxième adjoint
Ludovic MARLOT
06.10.62.40.76

Le vendredi après-midi

Troisième adjointe
Nadine GARCIA
06.26.97.13.19

Le vendredi après-midi

Quatrième adjoint
Christian CHAMAYOU
06.78.13.60.42

Le mercredi matin



Mairie de Fréjairolles

05.63.76.07.20

mairie@mairie-frejairolles.fr

Un avenir commun, Frejairolles sur Facebook



Lundi 14h-17h

Mercredi 9h-12h / 13h30-17h

Vendredi 14h-17h

Responsable de la publication et de la rédaction : Jérôme CASIMIR

Co-rédacteurs / mise en forme / Comité de lecture

Marie-Christine CABAL - Nathalie CARME - Christine CHRETIEN - Lydie FOISSAC - Nadine HERAL

Imprimée par l'imprimerie PORTIER et distribuée par les élus